



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°05

Réunion du : **Mardi 16 septembre 2025**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

La Commission rappelle que pour débiter le championnat les clubs doivent être à jour administrativement et financièrement vis-à-vis de la Ligue.

A défaut, la Commission prendra toutes les mesures à l'encontre des clubs concernés.

R1 Elite

53392798 – AMICALE RATP DOM TOM 1 / BRETONS PARIS 1 du 27/09/2025

Rappel :

Courriel du Responsable du pôle Sports et Evènementiels du parc de Choisy / Paris - Val-de-Marne du 09/09/2025 informant de l'indisponibilité de tous les terrains du parc du 24 au 28 septembre 2025 en raison de l'organisation des championnats d'Europe de Flag Football.

La Commission demande

- Au club de l'AMICALE RATP DOM TOM s'il peut proposer un autre terrain pour accueillir ce match ;
- au club des BRETONS DE PARIS s'il peut recevoir ce match sur ses installations ;

Réponse souhaitée pour la réunion du 23/09/2025.

En cas d'impossibilité, le match sera reporté à une date ultérieure.

R1 Poule B**53393875 – ENT EXPOGRAPH TROPICAL 1 / CHATELET AS FC 1 du 27/09/2025**

Rappel :

Courriel du Responsable du pôle Sports et Evènementiels du parc de Choisy / Paris - Val-de-Marne du 09/09/2025 informant de l'indisponibilité de tous les terrains du parc du 24 au 28 septembre 2025 en raison de l'organisation des championnats d'Europe de Flag Football.

La Commission demande

- Au club de l'ENTENTE EXPOGRAPH TROPICAL s'il peut proposer un autre terrain pour accueillir ce match ;
- au club de CHATELET AS FC s'il peut recevoir ce match sur ses installations ;

Réponse souhaitée pour la réunion du 23/09/2025.

En cas d'impossibilité, le match sera reporté à une date ultérieure.

R2 Poule A**53394092 – ORANGE ISSY 3 / REUNIONNAIS VAL D'ORGE de 13/09/2025**

Courriel de REUNIONNAIS DU VAL D'ORGE.

1^{er} forfait avisé.

R2 Poule B**53394587 – WAYWOUYWEAR 1 / CHATELET AS FC 2 du 27/09/2025**

Rappel :

Courriel du Responsable du pôle Sports et Evènementiels du parc de Choisy / Paris - Val-de-Marne du 09/09/2025 informant de l'indisponibilité de tous les terrains du parc du 24 au 28 septembre 2025 en raison de l'organisation des championnats d'Europe de Flag Football.

La Commission demande

- Au club de WAYWOUYWEAR s'il peut proposer un autre terrain pour accueillir ce match ;
- Au club de CHATELET AS FC s'il peut recevoir ce match sur ses installations ;

Réponse souhaitée pour la réunion du 23/09/2025.

En cas d'impossibilité, le match sera reporté à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN - PHASE 1**665341 – TO-SPORTS TRANSAVIA**

La Commission demande club Transavia ne se mette le plus rapidement en règle pour pouvoir participer aux matchs de championnat.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE**54529174 – METRO FOOT / CONDORS 1 du 20/09/2025**

Demande de Metro Foot pour inverser le match. Mail de la Mairie de Paris pour jouer à 11h au Stade Suzanne LENGLEN.

La Commission accepte et place le match ce samedi 20/09/2025 à 11 sur le terrain 2 Suzanne Lenglen Paris 75015.